



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Pour diffusion immédiate

La CITQ dévoile les résultats de sa dernière tournée de classification de l'hébergement touristique du Québec

Longueuil, le 29 janvier 2008. - La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) a dévoilé aujourd'hui les résultats de sa dernière tournée de classification. Étendue sur 2006 et 2007, cette tournée a permis de constater une augmentation importante du nombre d'attestations de classification dans certaines catégories d'établissements en même temps qu'une diminution dans d'autres catégories. Les données révèlent par ailleurs une tendance à la hausse du niveau de classification dans la majorité des catégories. Rappelons que la tournée de la CITQ, la troisième depuis l'adoption de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*, a couvert les établissements hôteliers, les gîtes, les résidences de tourisme, les centres de vacances, les villages d'accueil, les auberges de jeunesse et les établissements d'enseignement.

Catégories en croissance

Entre le 13 janvier 2006 et le 14 janvier 2008, le nombre d'établissements d'hébergement touristique classifiés est passé de 5565 à 5699. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance marquée du nombre d'attestations de résidences de tourisme qui est passé de 1628 à 1877. Les auberges de jeunesse et les établissements d'enseignement ont également enregistré une hausse, passant respectivement de 49 à 53 établissements et de 33 à 34 établissements.

Catégories en décroissance

Au cours de cette période, le nombre d'établissements hôteliers, de gîtes et de centres de vacances a connu une baisse. Observée lors de la tournée précédente, la décroissance du nombre d'attestations de gîtes s'est poursuivie, passant de 1594 à 1518. Le nombre d'attestations d'établissements hôteliers est quant à lui passé de 1977 à 1943 et celui des centres de vacances, de 269 à 259. De son côté, le nombre d'attestations de villages d'accueil est demeuré stable, soit 15 établissements.

Niveau de classification à la hausse

Les résultats de la dernière tournée révèlent également une hausse du pourcentage des établissements ayant obtenu les deux niveaux de classification les plus élevés de leur catégorie, et ce, pour cinq des sept catégories d'établissements classifiés par la CITQ. Le niveau 5 étoiles ou 5 soleils, réservé aux établissements hôteliers et aux gîtes, demeure cependant l'apanage d'une mince minorité. 1 % des établissements hôteliers et 2 % des gîtes atteignent ce niveau.

Commentant les résultats de cette tournée, Michel Rheault, directeur général de la CITQ, a déclaré : « *Le mérite de cette avancée revient avant tout aux exploitants d'établissements qui, année après année, ne ménagent pas leurs efforts pour améliorer la qualité de l'hébergement touristique au Québec. Du côté de la CITQ, nous avons adopté une approche d'aide à l'amélioration qui a sans aucun doute contribué à ce succès. La CITQ se veut un véritable partenaire de l'amélioration de l'offre* ».

La classification est une initiative des représentants du milieu de l'hébergement touristique

pour doter l'industrie d'un instrument de mesure précis et fiable de l'offre d'hébergement touristique sur tout le territoire québécois. À l'exception des gîtes qui se sont vu décerner entre zéro et cinq soleils, tous les établissements se sont vu attribuer des étoiles, jusqu'à cinq pour les établissements hôteliers, jusqu'à quatre pour les résidences de tourisme, les centres de vacances et les villages d'accueil, et jusqu'à trois pour les auberges de jeunesse et les établissements d'enseignement.

Lors de leur visite, les classificateurs appliquent des centaines de critères d'évaluation de la qualité des installations et de leur niveau d'entretien et de salubrité. Ils tiennent compte également du nombre de services offerts ainsi que de diverses mesures de sécurité et de tourisme durable. Certaines mesures et installations destinées aux personnes à capacité physique restreinte sont également évaluées, en partenariat avec Kéroul. Tous les établissements sont visités et classifiés à tous les deux ans, à l'exception des établissements d'enseignement qui le sont à tous les quatre ans.

Pour en savoir davantage sur la classification des établissements d'hébergement touristique, consultez le site Internet www.citq.info.

- 30 -

Pour plus de renseignements : Claude Cloutier (Mme)
Chef, Service des communications
(450) 679-3737, poste 228
ccloutier@citq.qc.ca

p.j. Tableau comparatif 2006-2008 en valeurs absolues des établissements d'hébergement touristique classifiés par la CITQ

Tableau comparatif 2006-2008 en pourcentages des établissements d'hébergement touristique classifiés par la CITQ

Liste des établissements d'hébergement touristique 5 étoiles/soleils, répartis par régions touristiques

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit, implante et gère des programmes de classification, certification et homologation de produits et services pour le compte de clients publics et privés. À ce titre, elle est mandataire du ministre du Tourisme pour la classification de sept catégories d'hébergement touristique visées par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique. La CITQ est le plus important regroupement d'associations œuvrant dans les différentes catégories d'établissements touchées par ses programmes de classification.